

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ATELIER AUX LILAS POUR LA TYPOGRAPHIE ET L'ESTAMPE
mercredi 17 janvier 2018 à 19h30
au Centre culturel Jean-Cocteau, Les Lilas

Membres présents:

Cécile Combaz, Cécile Vanneste, Corinne Lepeyre, Dale Rowe, Gérard Bastien, Jean-Marie Marandin, Kristin Meller, Laurence Geoffroy, Marie-Jeanne Jumeaux, Raúl Velasco et Vania Nikolcic

1. Élection du bureau

Rappel que le Conseil d'Administration a une fonction décisionnaire. Son rôle est régi par les Statuts de l'association, consultables en ligne (Espace membres/CA).

Rappel que le CA élit un bureau. Le rôle du bureau est d'administrer l'association et de mettre en oeuvre les décisions prises par le CA. Le bureau est composé d'un Président, un Trésorier et un Secrétaire.

Le CA peut élire des adjoints. La demande est faite de s'en tenir à 3 membres du bureau pour gagner en rapidité et efficacité. Proposition acceptée.

Les candidats à ces trois postes :

Laurence Geoffroy pour le poste de Présidente; Cécile Combaz pour le poste de Trésorière et Kristin Meller pour le poste de Secrétaire.

Les 3 candidates sont élues à l'unanimité.

2. Nouvelle organisation de la trésorerie

Laurence annonce qu'une réflexion a été menée avec notre comptable afin de mettre en place un système qui facilite la comptabilité. Notre système va donc évoluer pour plus de clarté et une meilleure suivie des comptes.

Le bureau s'engage à fournir régulièrement au CA des informations précises et exactes sur notre situation financière, afin de faciliter la prise de décisions, notamment en ce qui concerne les demandes de budgets.

3. Tâches de secrétariat

Kristin souhaite que les liens aux sites/blogs/pages Facebook des 160 membres de

l'association figurent dans la page Artistes du site. Les membres n'ayant pas encore renseigné l'association sur leur site/blog/page Facebook seront invités à le faire. Ils pourront envoyer les informations à une adresse mail que Marie-Jeanne propose de créer.

Kristin demande que les statistiques de fréquentation soient présentées au CA à chaque réunion. Gérard accepte de saisir les statistiques périodiquement.

4. Budget pour travaux d'insonorisation du Karcher

Le bruit du Karcher insupporte de plus en plus de membres. La proposition est donc faite de réaliser des travaux.

Dale explique que la perception accrue de cette nuisance sonore est certainement due à la montée en force de la sérigraphie depuis quelques années, mais aussi au fait que certaines personnes dégravent trop longtemps leurs écrans. Une réunion entre sérigraphes sera organisée, entre autre, pour expliquer comment dégraver vite et bien.

Dale demande un budget pour les travaux d'insonorisation à hauteur de 500 euros. Le budget est voté à l'unanimité.

5. Organisation des évènements de l'atelier

On remarque que sur le questionnaire de ré-adhésion, les dates des évènements n'étaient pas indiquées. Il était donc difficile pour les membres de se prononcer. Pour la ré-adhésion 2019, le questionnaire devra mentionner les dates.

Décompte du nombre de personnes s'étant proposées aux différents évènements :
Journées de Métiers d'Art 26 ; Lil'art 31 ; Portes Ouvertes 37 ; Fête de l'Estampe 30 ;
et Saint-Sulpice 34.

S'agissant des Journées Européennes des Métiers d'Art, la date d'inscription étant déjà passée, et vu que l'an dernier cet évènement a ramené très peu de visiteurs, il est décidé de ne pas participer cette année.

Notre inscription à Lil'art est faite. Notre participation sera organisée par Vania, Martine et Luca.

Nos journées Portes Ouvertes seront organisées par Dale et Jean-Marie. La Fête de l'Estampe se déroulant en même temps, elle sera incluse dans l'organisation des portes

ouvertes.

On demande si un espace sera dédié à la présentation de livres d'artistes. Dale et Jean-Marie précisent que la salle taille d'épargne et le bureau pourront être réservés à la présentation de livres avec une installation spécifique et une surveillance, les livres étant des objets précieux.

Laurence insiste sur l'importance d'annoncer sur le site de la Ville notre programme de démonstrations. Il est signalé qu'il est inutile de programmer tôt dans l'après-midi, puisqu'il y a très peu de visiteurs à ce moment-là.

Kristin enverra aux organisateurs les coordonnées des personnes souhaitant participer à chaque événement. Dans le cas d'abandons, un mail pourra être envoyé invitant d'autres membres à participer.

S'agissant de la Journée de l'Estampe à Saint-Sulpice en juin, Kristin propose de présenter sur le stand de l'atelier des affiches réalisées à l'atelier, format 50x70cm. Le CA accepte sa proposition. Corinne précise qu'il n'est pas sûr que Saint-Sulpice se tienne cette année. Kristin suggère que dans ce cas, on cherchera un autre lieu pour les présenter.

6. Commission ateliers-visites pour scolaires

Proposition de créer une commission pour organiser des visites d'atelier pour les enfants des écoles des Lilas.

Laurence précise qu'il s'agira d'accueillir des scolaires gratuitement à l'atelier mais, en aucun cas, de faire des interventions gratuites dans les écoles.

Kristin précise que l'accueil des scolaires à l'atelier serait une manière très appuyée de justifier notre occupation d'un bâtiment communal.

Raul évoque le rôle extraordinaire que l'atelier pourrait jouer en montrant aux enfants que mots et images n'ont pas toujours été numériques.

Raúl, Jean-Marie, Cécile Combaz, Cécile Vanneste et Gérard souhaitent participer à cette commission. Vania propose de mettre en place des supports pédagogiques. Laurence s'occupera de proposer nos visites au Centre culturel, et ce dernier fera le lien avec les écoles de la Ville.

7. Commission supports de communication et création d'un logo

Le logo de l'association, créé il y a très longtemps par voie de concours interne, est jugé insatisfaisant. On remarque que toute sélection d'image par voie de concours tend vers un choix consensuel.

Cécile Combaz et Cécile Vanneste réfléchiront à la possibilité de proposer une journée de création collective pour la communication, d'où pourraient émerger des propositions. Par exemple, une séance organisée afin de manipuler les caractères typographiques pour composer différentes propositions de logo.

Tout membre de l'association ayant des idées et/ou souhaitant participer d'une manière ou une autre à l'élaboration des supports de communication et de création de logo est invité à contacter un membre de cette commission.

8. Facebook

Discussion sur comment enrichir nos pages Facebook. Jean-Marie signale que beaucoup d'informations qui pourraient intéresser énormément nos membres n'y figurent pas, notamment le passage à Paris de magnifiques expositions d'estampes.

Cécile Combaz, Cécile Vanneste, Marie-Jeanne, Dale et Laurence proposent de devenir /continuer à être administrateurs et poster des informations. D'autres membres de l'atelier peuvent aussi devenir administrateurs. Pour cela, il suffit d'écrire à un des administrateurs pour leur demander les codes.

Les membres ayant leur propre compte Facebook peuvent connecter leur page avec celle de l'atelier en devenant 'ami'. Pour ceux qui n'ont pas de page Facebook et veulent annoncer quelque chose, il faut écrire à Camille Bosqué (Espace Membres / Contactez-nous).

9. Recherche d'un lieu pour exposer l'atelier à l'horizon de 2019

A l'Assemblée Générale, Laurence a lancé l'idée d'organiser une grande exposition pour l'atelier à Paris ou en proche banlieue. Si 50 membres participaient, on aurait besoin d'environ 300m².

Déjà quelques idées de lieux émergent : la salle d'exposition de la Mairie du 6^e arrondissement ; l'Espace Art et Liberté à Charenton ; la Mairie du 13^e ; le Centre culturel des Peupliers dans le 13^e ; une salle d'exposition à côté d'un squat à la rue de

Rivoli ; une salle d'exposition à Bagnolet dont on ne connaît pas le nom ; le 116 à Montreuil ; 'Ici Montreuil galerie ' à Montreuil ; un lieu d'exposition dans une association derrière la Fontaine St Michel ; le campus de la Fonderie de l'Image à Bagnolet ; la Fonderie de Fontenay...

Toute personne ayant une idée d'un grand lieu pour exposer les membres de l'atelier est priée de contacter Laurence.

10. Questions et propositions

Corinne invite les membres de l'atelier à réaliser des estampes sur le thème des bouquinistes (les vendeurs sur les quais, mais aussi l'histoire du livre) qui pourraient être présentées par l'Association des bouquinistes lors d'une exposition sur le livre ancien au Grand Palais en 2019. Les personnes intéressées peuvent contacter Corinne.

Corinne raconte qu'une étudiante de l'École du Louvre, enchantée par sa visite à Saint-Sulpice l'an dernier, a pris sa plume pour écrire un bel article, paru dans « Les nouvelles de l'estampe, n°259 ». Corinne suggère de créer un lien entre l'École du Louvre et l'Atelier aux Lilas. Des visites de l'atelier, par exemple.

Marie-Jeanne demande s'il serait possible de changer le système de réservation de l'atelier libre. Il s'agirait non plus de contacter un membre du noyau dur pour réserver sa place mais de voir en ligne les places disponibles et réserver, voire décommander sa place, sans avoir à entrer en communication avec le membre du noyau dur.

Plusieurs objections :

- le fait de contacter le membre de permanence permet de préciser si l'on a une demande particulière, par exemple travailler sur telle ou telle presse, travailler un grand format ou des multi-passages, etc.

- le fait d'avoir à recontacter le membre permanent pour annuler la séance, en s'excusant, limite les comportements consuméristes.

- gérer en ligne les réservations, annulations et d'éventuelles listes d'attente représenterait un travail informatique colossal. De plus, le membre du noyau dur

serait dans l'incertitude quant au déroulement de sa permanence, puisque réserver/annuler deviendrait si facile, ce qui ajouterait un élément de stress.

- puisque tous les membres hors noyau obtiennent la séance demandée (hormis quelques bouchons en sérigraphie), on peut considérer que notre système fonctionne très bien et ne nécessite pas d'être modifié.

- contacter un membre du noyau dur par mail, par sms ou téléphone crée un lien humain et favorise l'entente entre les membres.

- Commander une permanence par un clic serait se comporter en client. Il est rappelé qu'aucun membre n'est client et aucun membre n'est prestataire de services non plus.

La réunion prend fin à 22h.